

## Programme Rando-ferme

18/05/2024

**Point de Départ** : Exploitation agricole « Canards de la Mère Miche », à l'adresse suivante : 11 rte Ham, 59143 Nieurlet

La « rando-ferme » accueillera 120 randonneurs et feront une boucle de 6.21 kilomètres. Ces derniers seront divisés en 4 groupes de 30 personnes. Les départs seront échelonnés de 30 min, avec un premier départ à 8h30.

Sécurité et contrôle d'accès :

- Inscription via le site de l'Office de Tourisme Intercommunal et limitée à 120 personnes
- Contrôle des inscriptions au départ de la Randoferme.
- Pour une organisation optimale, il sera demandé aux randonneurs d'être présents 15 minutes avant le départ. A leur arrivée, sous présentation de la carte d'identité, il leur sera distribué des tickets pour le repas du midi.

**Programme par groupe :**

**Groupe 1 :**

- 8h30 : Départ avec 2 personnes guides
- 9h30 : Arrêt et visite de 30 minutes à la ferme Deram
- 10h30 : Arrêt sur le site de l'argillère de l'Aa
- 11h30 : Arrêt et visite de 30 minutes de l'exploitation agricole « Les Canards de la Mère Miche »
- 12h : Repas « Aux Canards de la Mère Miche »
- 15h30 : Fin de la manifestation

**Groupe 2 :**

- 9h : Départ avec 2 personnes guides
- 10h : Arrêt et visite de 30 minutes à la ferme Deram
- 11h : Arrêt sur le site de l'argillère de l'Aa
- 12 : Arrêt et visite de 30 minutes de l'exploitation agricole « Les Canards de la Mère Miche »
- 12h30 : Repas « Aux Canards de la Mère Miche »
- 15h30 : Fin de la manifestation

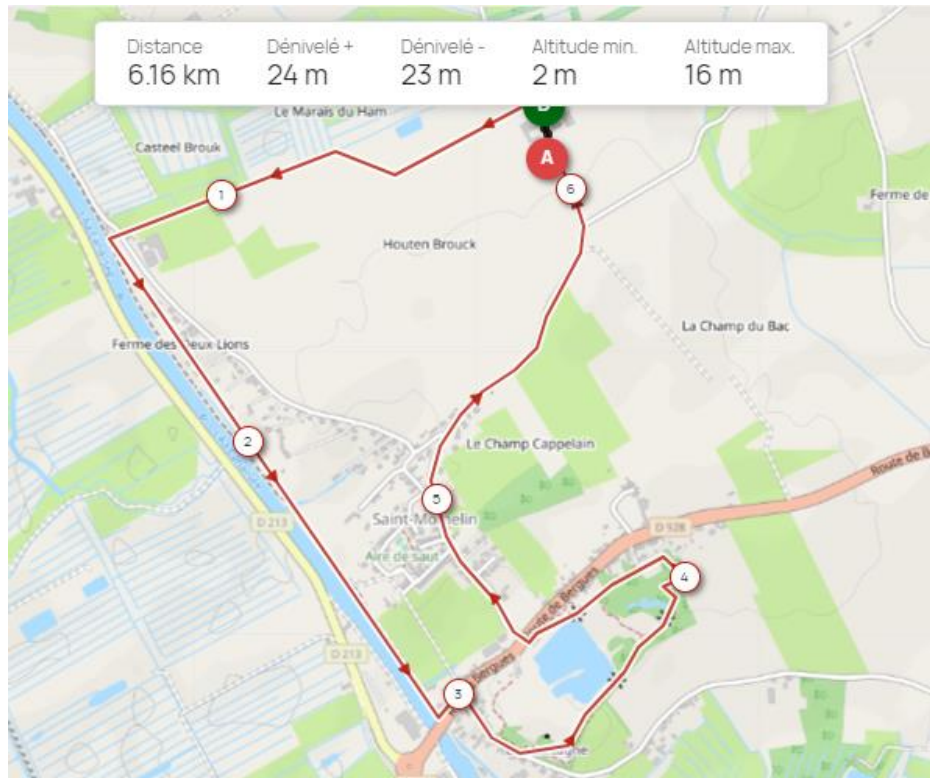
**Groupe 3 :**

- 9h30 : Départ avec 2 personnes guides
- 10h30 : Arrêt et visite de 30 minutes à la ferme Deram
- 11h30 : Arrêt sur le site de l'argillère de l'Aa
- 12h30 : Arrêt et visite de 30 minutes de l'exploitation agricole « Les Canards de la Mère Miche »
- 13h : Repas « Aux Canards de la Mère Miche »
- 15h30 : Fin de la manifestation

**Groupe 4 :**

- 10h : Départ avec 2 personnes guides
- 11h : Arrêt et visite de 30 minutes à la ferme Deram
- 12h : Arrêt sur le site de l'argilière de l'Aa
- 13h : Arrêt et visite de 30 minutes de l'exploitation agricole « Les Canards de la Mère Miche »
- 13h30 : Repas « Aux Canards de la Mère Miche »
- 15h30 : Fin de la manifestation

**Point d'arrêt :** Exploitation agricole « Canards de la Mère Miche », à l'adresse suivante : 11 rte Ham, 59143 Nieurlet



Itinéraire détaillé (Créneau horaire : de 8h30 à 14h) :

- Départ aux « Canards de la Mère Miche », 11 rte Ham, 59143 Nieurlet
- Sentier longeant le « Marais du Ham »
- Arrêt à la ferme Deram (36 rue Vieux Chauffour 59143 Saint Momelin)
- Sentier longeant le fleuve canalisé de l'Aa
- Traversée de la route de Bergues
- Rue de Nieurlet
- Sentier vers « La Montagne de Saint Momelin »
- Sentier autour de l'argilière de l'Aa
- Traversée de la route de Bergues
- Rue du Chauffour
- Route du Ham

Présence sur place :

- Une trousse de 1er secours
- Un moyen de communication : Tél. mobile
- N° de secours connus : 15-18-112 affiché comme ci-dessous :

### CONDUITE EN CAS D'ACCIDENT

Dans ce cas, vous n'êtes qu'un ANIMATEUR de RANDONNÉE PEDESTRE (et non un médecin).  
**NE FAITES QUE CE QUE VOUS SAVEZ REELLEMENT FAIRE, dans la calme, avec LUCIDITE et BON SENS.**

☞ **1 - GERER LE GROUPE** (rapidement)

**PROTEGER** le groupe (mise à l'écart, évacuation...)  
**RASSURER** et **RESTER CALME**

Eviter le SURACCIDENT et NEUTRALISER les problèmes potentiels collectifs (panique....)

➔ **ALERTE IMMEDIATE ? OUI-NON**

☞ **2 - GERER LE (ou LES) BLESSE (S)**

**PROTEGER** (éviter l'aggravation, le suraccident)  
**FAIRE LE BILAN** (Cf AFPS)  
**ALERTE** NON - OUI (téléphone, message...)  
**SECOURIR** (Cf AFPS)

**LES POINTS 1-2 SONT A REEVALUER TOUTES LES 15 mn.**

☞ **3 - GERER L'ATTENTE** des secours

Evolution du groupe et du blessé

☞ **4 - APRES L'ACCIDENT**

**Déclaration** dans les 5 jours (FFRandonnée)

### MESSAGE D'ALERTE



**15**  
(samu)

**17**  
(gendarm)

**18**

(pompiers)

**112**  
(appel d'urgence)

- 1 Nom – prénom de l'appelant
- 2 N° tél. – N° de borne - lieu d'appel
- 3 Nature de l'accident - heure
- 4 Risques éventuels
- 5 Localisation précise de l'accident  
Moyens d'accès
- 6 Nombre de blessés \_\_\_\_\_
- 7 Nombre de valides \_\_\_\_\_
- 8 Premières mesures prises  
ou gestes (ou à) effectués
- 9 Attendre confirmation  
avant de raccrocher
- 10 Attendre d'être rappelé

#### Etat apparent du (des) blessé(s)

1	SAIGNE	PARLE	RESPIRE	POULS
	MALAISE	BRÛLURE	PLAIE	FRACTURE
2	SAIGNE	PARLE	RESPIRE	POULS
	MALAISE	BRÛLURE	PLAIE	FRACTURE
3	SAIGNE	PARLE	RESPIRE	POULS
	MALAISE	BRÛLURE	PLAIE	FRACTURE

La gendarmerie de Watten et les pompiers de Longuenesse ont été informés de la manifestation via l'envoi d'un courrier.